



NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

LA ROUTE DU LAIT

Qu'est ce que c'est ?



*La route du lait s'adapte,
découvrez les nouveautés !*



Démarche Développement Durable Sodiaal



Mise à jour : 2022



LA ROUTE DU LAIT, C'EST QUOI ?

Notre démarche La Route du Lait fait partie intégrante de notre système qualité au sein de la coopérative. Créée en 1997, elle a connu des évolutions en lien avec les enjeux sociétaux, environnementaux ou encore humains pour faire face à l'évolution des demandes des consommateurs.

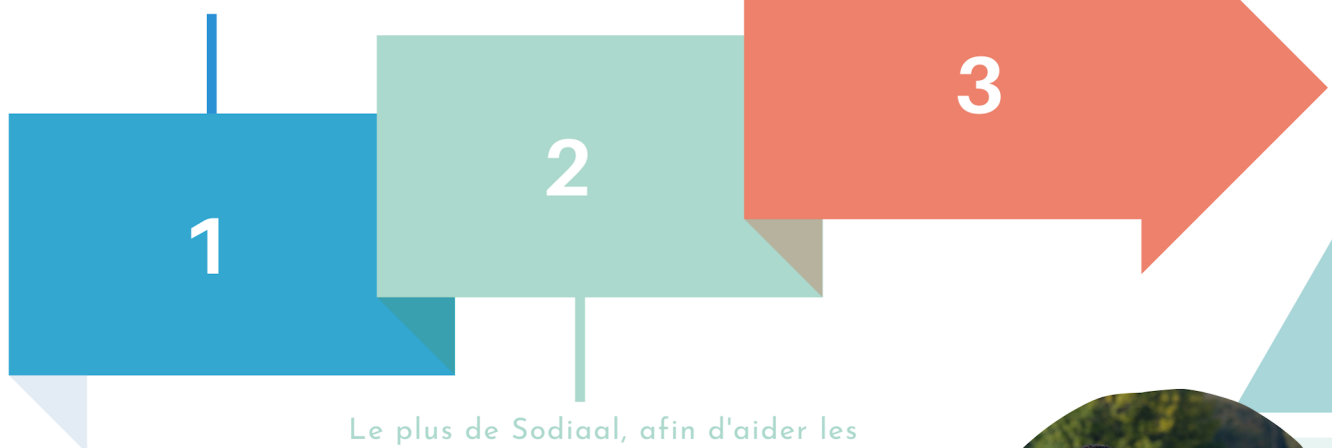
C'est une démarche d'accompagnement qui intègre des plans de progrès pour répondre à l'amélioration continue des élevages de nos sociétaires. La Route du Lait s'appuie sur le socle commun interprofessionnel "La charte des Bonnes Pratiques d'élevage" qui est composée depuis la nouvelle version en 2022 d'un diagnostic bien-être animal. Chez Sodiaal, nous y travaillons déjà depuis 2019 avec 28,5 % des exploitations qui ont bénéficié de cet accompagnement à fin 2021. Au delà des points abordés dans ce diagnostic, ce sont 79 questions qui sont audités dans la nouvelle version de 2022.

La Route du Lait aborde également des sujets de sensibilisation pour aider nos éleveurs à préparer l'avenir et en proposant un signe de différenciation en lien avec notre modèle coopératif.

UNE PROGRESSION EN 3 ÉTAPES

La préparation pour l'avenir. Elle permet de sensibiliser les éleveurs à des thématiques qui seront importantes demain.

La base : la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE). Elle correspond à une démarche nationale et reconnue.



Le plus de Sodiaal, afin d'aider les producteurs à avoir un temps d'avance, et de proposer aux clients des produits différenciés.



LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE



France terre de LAIT
LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE



La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est une démarche pour aider les éleveurs de bovins lait à progresser dans leurs pratiques et à répondre aux attentes de leurs partenaires, des clients et des citoyens.

Créée en 1999 et en constante évolution, la charte est dotée, en 2022, d'une nouvelle ambition : être l'outil de déploiement en élevage de la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait. Elle définit ainsi les objectifs de progrès de la filière laitière pour rester en phase avec les attentes de la société. Chaque litre de lait produit en France est concerné. En ce sens, la Charte est une démarche adaptée pour accompagner les évolutions des pratiques en élevage et la mise en œuvre des engagements pris au niveau collectif dans France Terre de Lait. Ainsi, pour chaque chapitre de la Charte sont définis des objectifs à atteindre et des marges de progrès.



La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est devenue une véritable norme professionnelle pour l'élevage de bovins. Elle s'articule autour de 7 chapitres :

- **Traçabilité des animaux**
- **Santé des animaux**
- **Alimentation des animaux**
- **Hygiène de la production du lait**
- **Durabilité sociale**
- **Environnement**
- **Bien-être animal (diagnostic BoviWell)**

Les 5 premiers chapitres sont dans la continuité de la précédente charte. Des évolutions importantes sont apportées aux chapitres 6 et 7 dans la version publiée en 2022.

Pour en savoir plus : [lien vers plaquette Cniel CBPE](#)

LES ÉTAPES DE LA ROUTE DU LAIT



Etape 1

L'Etape 1 repose entièrement sur l'ensemble des exigences de la Charte de Bonne Pratiques d'Elevage. Elle traduit les engagements des éleveurs sur la plan réglementaire mais envers la société et la filière, sur des bonnes pratiques de production à différents niveaux : sanitaire, environnement, bien être animal, etc.

Etape 2

L'Etape 2 vise des exigences supérieures qui s'appliquent à différents niveaux :

Hygiène et Qualité

Respect de pratiques d'hygiène et de qualité avec un niveau d'exigence supérieur liées notamment à des bonnes pratiques d'utilisation des produits de nettoyage et de désinfection

Alimentation

Technique d'alimentation des animaux bénéfique pour le bien-être des animaux et l'image de la filière en excluant par exemple l'huile de palme

Durabilité

Mise en place de bonnes pratiques pour la sécurité des personnes présentes sur la ferme (kit de 1er secours, numéros d'urgence, etc.)

Mise à jour régulière des des informations de l'élevage via La Route Du Lait Connectée



La Route du Lait Connectée : recueil des données via le site des producteurs Sodiaal sur les caractéristiques et pratiques de l'exploitation ou encore réalisation d'un autodiagnostic sur l'empreinte carbone. Ces informations permettent une connaissance fine des exploitations de la coopérative grâce à une mise à jour des données plus réactive. Cela permet ainsi de mieux appréhender les progrès réalisés sur les fermes mais aussi l'adéquation aux nouvelles attentes sociétales.

Etape 3

L'Etape 3 permet d'aller encore plus loin et ainsi proposer des produits d'excellence :

Hygiène et Qualité

Veiller à des pratiques d'hygiène et de qualité encore plus élevées et régulières

Alimentation

Connaissance précise de l'origine géographique des aliments achetés pour les vaches (origine France et/ou Europe ou hors Europe)

Favoriser l'origine France et/ou Europe des aliments achetés

Durabilité

Mise en place de pratiques adaptées pour assurer la sécurité des personnes lors d'interventions après des animaux (soins, etc.) et le bien-être des animaux

Mise en place de moyens pour sécuriser la laiterie (intrusions, dégradations, etc.)

UNE DÉMARCHE CERTIFIÉE ET RECONNUE



La Route
du Lait



L'audit de l'élevage est réalisé tous les 3 ans par un conseiller agréé et formé pour la Charte et La Route du Lait



La Route
du Lait
Connectée



Partage des données des fermes Sodiaal par l'éleveur avec une mise à jour régulière (au minimum 1 fois par an)



- La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage : les conseillers sont formés et agréés par le maître d'œuvre régional (avec des renouvellements d'agrément).

- La Route du Lait : tous les conseillers Sodiaal suivent une formation spécifique à La Route du Lait en complément de la formation sur la CBPE.

Ensemble, éleveurs et conseillers définissent, lorsque c'est nécessaire, un plan d'actions pour atteindre les objectifs définis. La Route du Lait, couplée à la CBPE, permet ainsi d'assurer la confiance des clients et des consommateurs vis-à-vis des pratiques d'élevage et accompagner ses éleveurs dans une dynamique de progrès.

La certification externe de la démarche qualité La Route Du Lait (selon la norme française NF V01 007) est un gage de qualité. En effet, La Route Du Lait est audité par l'AFNOR. La Route du Lait Connectée est également certifiée pour la crédibilisation des données.

La Route Du Lait intègre les différents échelons de la chaîne de fabrication d'un produit laitier allant de l'exploitation laitière à l'usine de transformation. Cette démarche permet d'assurer la confiance des clients et des consommateurs vis-à-vis des pratiques d'élevage, et de proposer aux producteurs d'anticiper les évolutions sociétales, réglementaires ou de la filière pour mieux s'y adapter et ainsi faire perdurer notre coopérative.

